

# Extrait du registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 13 Octobre 2010

Date de la convocation : 08/10/2010

Affichage du 19/10 au

## Nombre de membres

Afférents  
Au Conseil  
Municipal

En  
exercice

Qui ont pris  
Part à la  
délibération

15 | 15 | 11

L'an deux mil dix et le mercredi treize octobre à 20 h 00 le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques KAISER : **Maire**

**Présents** : Jocelyne KAHL, Christine BOUCHE, Philippe KULLMANN, Yannick EON, José EXTREMERA, Gérard LEVY, Jean-Marc NOBLET, Fabrice TISSERAND, Pascale RIEDINGER, Pascal DIEMER.

**Absents excusés** : Bernard KALCH, Alain KRUMENACKER, Christine HEITZMANN,

**Absent non excusé** : Jean-Luc BURCKEL.

## APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 09 Septembre 2010

Le compte rendu de la dernière séance a été adopté à l'unanimité

/

## Objet de la délibération

### CONTRAT D'ENTRETIEN POUR LA VERIFICATION DES CHAUDIERES COMMUNALES :

Le Conseil Municipal :

- décide de souscrire un contrat de maintenance pour une vérification annuelle des installations de chauffage des bâtiments communaux avec les Etablissements THS Chauffage et Sanitaire de SAINT JEAN KOURTZERODE ; pour la période du 25 Août 2010 au 24 Août 2015.
- autorise le Maire à signer les contrats à intervenir, ainsi que les pièces en résultant.

Cette délibération annule et remplace la délibération du 23 septembre 2009 enregistrée sous le n° 09/5178.

/

## Objet de la délibération

### PRISE EN CHARGE PAR LA COMMUNE DES TRAVAUX A L'EGLISE :

Le Conseil de Fabrique n'ayant pas les moyens financiers pour payer les travaux de vérification et de l'entretien des cloches de l'église paroissiale, le Conseil Municipal :

- Décide de prendre en charge ces travaux.
- Donne tous pouvoirs au Maire à l'effet de payer les factures en résultant.

/

## Objet de la délibération

### DROIT DE PLACE :

Le Conseil Municipal fixe le droit de place pour les commerçants ambulants à 50,00 € par an, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011.

/

### Divers et communications :

- Repas des seniors du 24 octobre 2010 : La commune décide de retenir l'offre du traiteur de l'Auberge du camping du Plan incliné, pour un menu à 16,00 €/personne.
- 11 novembre : Cette année, cette cérémonie nous permettra d'honorer trois «Malgré nous» de notre village. (Ervin Riedinger, André Martinelle et Auguste Kolopp). Les élèves de l'école primaire participeront également à cette commémoration en interprétant la Marseillaise. Rendez vous à la grotte à 11 heures pour le dépôt de gerbe, et de la remise de diplômes, suivi d'un vin d'honneur à la salle socioculturelle.
- Brioches de l'amitié : La vente effectuée par les membres du conseil municipal, a rapporté la coquette somme de 900,00 €.
- Passage du ramoneur : La commune à organiser le passage du ramoneur de Phalsbourg suite à la demande des administrés. Or cette année, le même jour, le ramoneur de Saverne faisait également sa tournée ; ce qui a occasionné quelques soucis. Par conséquent, la commune a décidé de ne plus se charger de recueillir les inscriptions pour les années à venir. Chaque administré s'occupera de l'intervention du prestataire de son choix.
- Travaux :
  - Ecole Primaire : Le Maire informe de l'avancement des travaux à l'école primaire et présente le plan financier, notamment la notification des subventions.
  - Salle socioculturelle : Le permis de construire pour l'extension est accordé. La subvention du Conseil Général est notifiée. Les travaux s'étaleront de janvier à juin 2011.
  - Réseaux secs dans la rue de la Paix 1<sup>ère</sup> tranche : Ils vont démarrés prochainement et la commune percevra une subvention RTE de 3000,00 €.
  - Réseaux secs rue de la Paix 2<sup>ème</sup> tranche : le devis de l'entreprise BECK Antoine de Romelfing s'élève à 60 063,84 € TTC. Une demande de subvention à été déposée auprès de la Communauté des Communes.
  - Remplacement de la chaudière du presbytère : 4 devis sont en cours. Les travaux devront avoir lieu avant l'hiver, pour lesquels, la commune touche une subvention DGE de 35 %.

La séance est levée à 22 heures 00.

|                     |                           |                   |
|---------------------|---------------------------|-------------------|
| KAISER Jean-Jacques | Maire                     |                   |
| KAHL Jocelyne       | 1 <sup>ère</sup> Adjointe |                   |
| BOUCHÉ Christine    | 2 <sup>ème</sup> Adjointe |                   |
| KALCH Bernard       | 3 <sup>ème</sup> Adjoint  | Absent excusé     |
| KULLMANN Philippe   | 4 <sup>ème</sup> Adjoint  |                   |
| BURCKEL Jean-Luc    | Conseiller Municipal      | Absent non excusé |
| EON Yannick         | Conseiller Municipal      |                   |
| LEVY Gérard         | Conseiller Municipal      |                   |
| RIEDINGER Pascale   | Conseillère Municipale    |                   |
| TISSERAND Fabrice   | Conseiller Municipal      |                   |
| EXTREMERA José      | Conseiller Municipal      |                   |
| DIEMER Pascal       | Conseiller Municipal      |                   |
| KRUMENACKER Alain   | Conseiller Municipal      | Absent excusé     |
| HEITZMANN Christine | Conseillère Municipale    | Absente excusée   |
| NOBLET Jean-Marc    | Conseiller Municipal      |                   |